

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 SEPTEMBRE 2014**

PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Marie-Laure BLANCHARD, Jocelyne CLEMENT, Manuel DESCHAMPS, Laurence DORIER, Bernadette GIRARDEAU, Michel LAUQUIN, Gérard MICONNET, Sophie MILLION, Philippe PERONNET, Sandra PRATS, Michel ROY.

Absents excusés : Jean-Pierre LAPALUS (pouvoir Jean-Paul DICONNE) Stéphanie CARMILLET (pouvoir Jocelyne CLEMENT)

Absent excusé : Pierre RAGEOT

PROGRAMME AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE

Le conseil entend les techniciens de l'Office National des Forêts présenter le document relatif au programme d'aménagement de la forêt communale pour les années 2015 à 2034.

Le conseil approuve ce document et s'engage à l'appliquer durant la période pour laquelle il a été établi.

ETUDE POUR ZONE D'EOLIENNES

Le conseil entend le maire présenter le projet d'étude pour l'implantation d'une zone d'éoliennes, proposé par la société ENEL GREEN Power.

Le représentant de cette société sera invité à la prochaine réunion du conseil pour apporter plus de précisions sur cette étude.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le conseil entend le rapport annuel de ce service pour l'année 2013, présenté par le maire.

RESTAURATION DE TABLEAUX

Le maire présente au conseil le projet de restauration de deux tableaux de Claude Lebault « Christ enfant bénissant » « Portrait de l'abbé Jean Lebault ».

Après étude et discussion, le conseil accepte ce projet de restauration financé comme suit :

Coût des travaux : 2 900 € H.T.

Subvention d'Etat (DRAC) : 1 450 € - subvention CG : 290 € - participation commune (ASEA) : 1 160 €.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Après présentation, le conseil vote la décision modificative pour la restauration de tableaux, l'achat de tables et bancs extérieurs et l'achat de logiciels pour la mairie pour un montant de 6 030 €.

VENTE DE PEUPLIERS

Le maire présente une proposition d'achat pour les peupliers communaux du moulin et de la prairie. Le conseil décide de solliciter d'autres acheteurs pour d'autres propositions.

AFFOUAGES

Le conseil fixe la date limite d'inscription des affouages au 23 octobre 2014, le tirage au sort aura lieu le 8 novembre 2014.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie le 18 septembre 2014, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
J.P.DICONNE